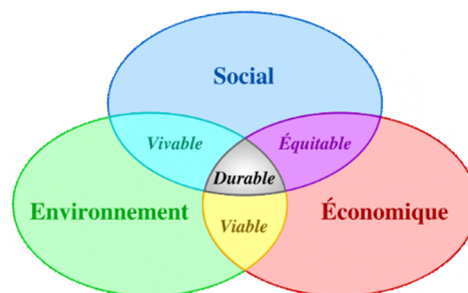


## REMAD

Développement durable et ressources humaines  
Mise en œuvre concrète au CSEM

Anne-Marie Van Rampaey  
Directrice des ressources humaines

## Quels liens ?



## Le bien-être des collaborateurs, un plus pour une entreprise durable ?



## Stratégie

### Que DOIT faire une entreprise pour considérer ses collaborateurs ?



## La valorisation de la face humaine du CSEM

- Code d'éthique
- Temps partiel des hommes
- Job sharing
- Flexibilité des horaires
- Télétravail
- Congés spéciaux
- Formation continue
- Crèche d'entreprise
- Plan de mobilité
- Equal Pay Day



## Les règles du jeu

- Charte d'entreprise basée sur le respect de l'autre
- Définition de la mission, des droits, des devoirs, des comportements et des rôles, notamment celui des femmes

Le droit à l'erreur et au respect, ainsi que le droit  
d'être écouté (e) font partie intégrante de notre philosophie

## Temps partiel

Au 31 décembre 2011	Hommes	Femmes	Totaux
Employés à temps partiel	43	53	96
Employés à temps complet	219	32	251
Totaux	262	85	347
% d'employés à temps partiel	16.41%	62.35 %	27.67%

**Toutes les requêtes ont été acceptées à ce jour**



## Job sharing



**70 %**

**70 %**

- Essai pilote pour le poste d'Executive Assistant Human Resources
- Profils professionnels approchants et complémentaires
- Affinités au niveau des personnalités
- Motivations similaires (poste à responsabilités et situation de vie)
- Système de communication active mis en place entre les 2 personnes
- Créé en avril 2003

**Expérience réussie pour chacune et pour le CSEM aussi !**

## Flexibilité des horaires

- Pas de contrôle du temps de travail
- Confiance et autodiscipline
- Grande souplesse dans les horaires

Diminution du stress provoqué par l'intendance familiale

=

Harmonisation de la vie professionnelle et privée

## Télétravail

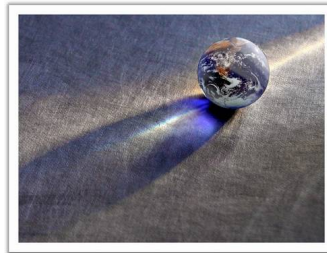
- Un essai pilote a été fait en 2002
- Actuellement, 27 personnes en profitent, dont :
  - un chef de projets habitant Carouge
  - une femme ingénieure après son congé maternité
  - un chef de division dont l'épouse vit au Valais
  - un expert, père de 6 enfants habitant Fribourg



Expériences réussies à satisfaction des deux parties

## Congés spéciaux

- En cas de maladie d'un enfant ou d'un conjoint  
3 jours payés par cas sans présentation d'un certificat médical (879 heures perdues en 2011)
- Congés non payés sur mesure



## Formation continue

- Besoins collectifs
- Besoins individuels

Plus de CHF 800'000.– en 2011

## Création d'une crèche d'entreprise

### LES TOURNESOLS



## Plan de mobilité



## Equal Pay Day

**equal  
pay**

07.03.2012

## Actions en faveur des collaborateurs

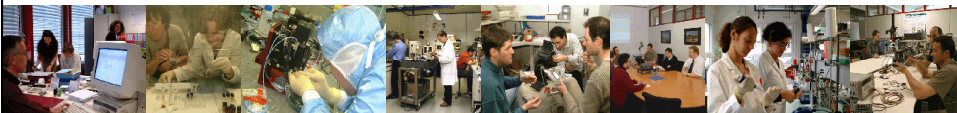
- CHF 1'764.70 ?
- CHF 1'200.-- ?
- CHF 21.-- ?
- CHF 1.50 ?

## Responsabilité sociale récompensée

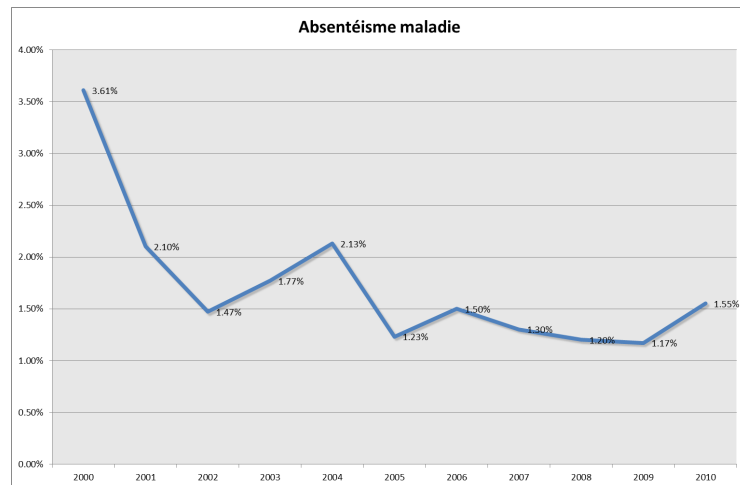


## Avantages mesurables

Taux de rotation après congé  
maternité : 0 %



## Avantages mesurables



## Principaux aspects de notre philosophie

- Engagement de la direction
- Implication quotidienne de l'équipe RH
- Ecoute permanente des besoins



csem

**Merci de votre attention**

[www.csem.ch](http://www.csem.ch)